

Bourse de mobilité sortante de l'ED MathSTIC - Campagne 2018-19

Appel à candidatures n°1

Quels sont les objectifs de ces bourses de mobilité ? Ces bourses de mobilité ont pour objectifs d'encourager la mobilité internationale (hors séjour de cotutelle/codirection), de conforter la formation de l'excellence internationale des doctorants et de développer leur réseau.

Quels sont les candidats concernés ? Tout(e) doctorant(e) inscrit(e) dans l'un des établissements accrédités de l'Ecole Doctorale MathSTIC.

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Le projet de recherche doit être accepté conjointement par le directeur de thèse du (de la) doctorant(e) et par le laboratoire d'accueil à l'étranger qui s'engage à assurer l'accueil scientifique du (de la) candidat(e).

Comment et qui effectue la sélection ? Les dossiers sont examinés par le bureau de l'ED (constitué du directeur et des directeurs-adjoints de site) en prenant en compte principalement la pertinence et la cohérence du projet de mobilité dans son ensemble avec une priorité relative pour les doctorants de 2^{ème} année et aux premières demandes de bourse de mobilité.

Quelle est la durée de la bourse accordée ? De 1 mois à 5 mois.

Quel est le montant de la bourse ? Un forfait de 800 € par mois destiné principalement à couvrir les dépenses supplémentaires liées au déplacement et au séjour dans un laboratoire étranger.

Quand et comment et à qui la bourse est-elle versée ? Le montant de la bourse est directement versé au lauréat, dès le début de son séjour, en une seule fois sous réserve que ce dernier fournisse dans les temps les pièces qui lui seront demandées par la gestionnaire de direction et à réception d'une attestation d'arrivée dans le laboratoire adressée par l'équipe d'accueil à la direction de l'ED MathSTIC.

Comment constituer son dossier ?

- Un formulaire de candidature d'une page complété signé du doctorant et de son directeur de thèse ;
- Une lettre de motivation du (de la) candidat(e), en une page maximum ;
- Un curriculum vitae du candidat ;
- Un argumentaire circonstancié du directeur de thèse (1 page max) ;
- Une attestation d'accueil du laboratoire étranger.

Quand, comment et à qui dois-je envoyer le dossier de candidature ?

Toutes ces pièces (cf. ci-dessus) doivent être regroupées en un seul fichier pdf (sous la forme site-labo-nom-prenom-mob-mathstic.pdf), qui est transmis électroniquement à la gestionnaire de direction (ed-MathSTIC@u-bretagneloire.fr), avant la date indiquée dans l'appel à candidature. (cf calendrier des mobilités pour l'année en cours ci-dessous). **Seuls les dossiers respectant ces consignes seront traités.**

A quoi l'acceptation de la bourse m'engage-t-il ?

Le lauréat s'engage à effectuer le projet de mobilité pour une durée de séjour au minimum équivalente au nombre de mois de mobilité accordés par l'ED MathSTIC et à fournir à son retour les preuves de la réalisation effective de la mobilité. Dans l'hypothèse où le séjour serait écourté, le doctorant devra aussitôt en informer la gestionnaire de direction et rembourser le trop-perçu correspondant au(x) mois complet(s) non effectué(s) dans le laboratoire d'accueil. La date de prise d'effet du mois correspond à la date d'arrivée du (de la) doctorant(e) dans le laboratoire. Tout mois commencé est considéré comme mois effectué. Le lauréat s'engage également à rédiger un bilan (d'une page) dans le mois qui suit la fin de son séjour et à témoigner de son expérience de mobilité internationale en cas de sollicitation de l'ED MathSTIC.

Quel est le calendrier prévisionnel de la première campagne 2018-19 ?

Lancement de l'appel à candidature	Date limite de dépôt des dossiers de candidature	Date prévisionnelle de la décision du bureau de l'ED	Début du séjour du (de la) doctorant(e)
18 janvier 2019	28 février 2019	4 avril 2019	Entre mai et décembre 2019*

* Toutes les pièces doivent être fournies et l'opération comptable doit être engagée avant le 15 novembre 2019.